



DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20/02/2020

Numéro interne de l'acte : 2

L'an deux mille vingt, le vingt février, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie en deuxième (après une première convocation) au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de MADI OUSSENI Mohamadi.

Etaient présents :

Mme ALBERT Zalia, M. ALI Mohamadi, Mme ALLAOUI-BACAR Radhuia, MADI OUSSENI Mohamadi, MAHAMOUD HADHURINA Soufiani, Mme SAID ASSANI Haouray, Mme YSSOUFOU Adidja

Procuration(s) :

Etai(ent) absent(s) :

Mme ABDOU Inchati, Mme ABDOU-MADI Sandati, ALI Tadjidine, ALI-MALLOU Assani, M. ANTOYISSA Zaïnoudine, M. ATTOUMANI Issoufi, AZIRARI Ambdillah, Mme BACO-OUSSENI Nissioiti, Mme BOINA Bibi, Mme BOINAÏDI Habachia, Mme COLO SAFI Fatimati, DANIEL Mikidache, Mme IBRAHIM Nissioiti, M. IBRAHIM RAMADANI Soibahadine, M. MADI Djouma, Mme MAHAMOUDO LAOUIA, Mme MOUSTOIFA NADHOURATI Wahiba, MZE ALI Soulaïmana, M. RACHIDI Inadhy, SAINDOU Bacar, SOILHI Ibrahim, Mme SOUFIANI Hassina

Etai(ent) excusé(s) :

A été nommé(e) comme secrétaire de séance :

Objet : Autoriser le maire à engager la procédure de consultation des travaux d'aménagement et d'installation du terrain multisports de Sohoa,

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique éducative et sportive, la Commune de Chiconi, entreprend un projet d'aménagement du terrain de football de Sohoa dont les travaux vont débuter en début mars.

Considérant que le terrain de football est occupé par l'équipe de FC Sohoa pour ses entraînements et ses compétitions,

Considérant qu'il y a lieu de proposer une solution de substitution à l'équipe FC Sohoa pour ses entraînements particulièrement pour les catégories des jeunes.

Le maire informe le conseil que conformément à la délibération N°39, 'il a engagé les démarches pour une procédure de consultation relative à l'exécution des travaux **d'aménagement et d'installation du terrain multisports de Sohoa**. La solution de terrain multisports est très pertinente puisque un tel équipement peut être installé facilement et rapidement sur le site de l'école Maternelle de Sohoa dont le foncier est maîtriser.

Considérant que cet équipement pourra servir à l'équipe de FC Sohoa et aux élèves des écoles du village,

Considérant que le financement de cet équipement est estimé à 200 000 €
Considérant que l'emprunt souscrit à l'AFD prévoit le financement de cet équipement,

En conséquence, il est sollicité du conseil municipal, l'autorisation au Maire, de procéder à l'ouverture de la procédure de consultation relative à l'exécution des travaux **d'aménagement et d'installation du terrain multisports de Sohoa**, et à la signature des marchés publics y afférents.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présent, le conseil municipal

AUTORISE

- **Procéder à la sélection des entreprises pour l'exécution des travaux d'aménagement et d'installation du terrain multisports de Sohoa, et à la signature des marchés publics y afférents.**

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Chiconi
Le Maire,

